Société distributrice
Distributor
Empresa distribuidora

1951, avenue d'Orange
B.P 303
84706 Sorgues cedex FRANCE
Tel : +33 (0)4 90 39 39 66
Fax : +33 (0)4 90 39 39 79
www.haleco.fr
clients@haleco.fr

Travesía Industrial, 77
08907 L'Hospitalet de Llobregat
Barcelona ESPAÑA
Tel : (+34) 93 264 39 37
Fax : (+34) 93 264 39 38
www.haleco.es
cliente@haleco.es

1953, avenue d'Orange
B.P 303
84706 Sorgues cedex France
Tel : 0820 20 70 00
Fax : 0820 20 70 10
www.tpcenter.fr
clients@tpcenter.fr

Désignation de la substance/préparation : WYNN'S DRY FUEL
Material/preparation description : WYNN'S DRY FUEL
Denominación de la sustancia/preparado : WYNN'S DRY FUEL

Référence fabricant Manufacturer item number Referencia fabricante	Référence interne In-plant item number Referencia interna
W71896 – Dry Fuel WP71898 – Dry Fuel	004.814.90 034.102.41

Fiche de données de sécurité

(Conforme 2001.58.CE - L212/14)

W71896 - Dry Fuel

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DE LA PRÉPARATION

W71896 - Dry Fuel

UTILISATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION

Additif pour carburants.

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

SITE	Wynn's Belgium B.V.B.A.
ADRESSE	Industriepark-West 46 9100 SINT-NIKLAAS
TEL	+32 (0)3 766.60.20
FAX	+32 (0)3 778 16 56
SITE INTERNET	www.wynns.eu
E-MAIL	msds@wynns.eu

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE

NUMTELEPHONE EN CAS D'URGENCE BIG: +32(0)14/58.45.45

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

F - facilement inflammable

Xn - nocif

N - dangereux pour l'environnement

DANGERS POUR L'HOMME ET L'ENVIRONNEMENT

Facilement inflammable - Irritant pour les yeux et la peau - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique - Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

AUTRES DANGERS

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

NOM	NO CAS	EINICS/ELINCS	MIN/MAX	SYMBOLE	PHRASES R
(Z)-N-méthyl-N-(1-oxo-9-octadecényl)glycine	110-25-8	203-749-3	0,5 < C < 1 %	Xi,N	R38, R41, R50
2-(2-heptadec-8-enyl-2-imidazolin-1-yl)ethanol	95-38-5	202-414-9	0,5 < C < 1 %	C,N	R22, R34, R50/53
kérosène (pétrole); Kérosène de distillation directe	8008-20-6	232-366-4	25 < C < 50 %	Xn,N	R10, R38, R51/53, R65
méthyl-4-pentanol-2	108-11-2	203-551-7	5 <= C < 10 %	Xi	R10, R37
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	200-661-7	25 < C < 50 %	F,Xi	R11, R36, R67
éthanol; alcool éthylique	64-17-5	200-578-6	25 < C < 50 %	F	R11

4. PREMIERS SECOURS

EN GÉNÉRAL

Surveiller les fonctions vitales
Victime sans connaissance: maintenir voies aériennes libres
Arrêt respiratoire: respiration artificielle ou oxygène
Arrêt cardiaque: réanimer la victime
Victime consciente avec troubles resp.: position semi-assise
Choc: de préférence sur le dos, jambes légèrement relevées
Vomissement: prévenir l'asphyxie/pneumonie aspiratoire
Prévenir refroidissement en couvrant victime(pas réchauffer)

Surveiller la victime en permanence
Apporter une aide psychologique
Maintenir la victime calme, éviter lui tout effort
En fonction de l'état: médecin/hôpital

INHALATION

Emmener la victime à l'air frais
Troubles respiratoires: consulter médecin/service médical

LA PEAU

En cas de brûlures
Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 min.
Enlever les vêtements avant le rinçage
Consulter un médicin si l'irritation persiste

LES YEUX

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 min.
Consulter un médecin/service médical
Consulter un ophtalmologue si l'irritation persiste

INGESTION

Ne pas faire vomir
Consulter immédiatement un médecin/le service médical
Ingestion à fortes doses: hospitalisation immédiate

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

AGENTS D'EXTINCT.-INSTRUCTIONS

AGENTS D'EXTINCTION
Acide carbonique
Poudre
Mousse AFFF/AR
INSTRUCTIONS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE:
Si aucun danger pour/dans les environs: laisser brûler
Si matières dangereuses à proximité: envisager l'extinction
Refroidir citernes/fûts à l'eau pulvérisée/mettre à l'abri
Arroser/refroidir avec monitors sans équipe/depuis un abri
L'eau jet PLEIN est inefficace pour l'extinction

DANGER D'INCENDIE

DANGER D'INCENDIE DIRECT
Facilement inflammable
Gaz/vapeur inflammable à l'air dans limites d'explosivité
DANGER D'INCENDIE INDIRECT
Peut se charger électrostatiquement avec risque d'ignition
Peut s'enflammer en contact avec une étincelle
Gaz/vapeur se propage au ras du sol: risque d'inflammation

DANGER D'EXPLOSION

Gaz/vapeur explosive à l'air dans limites d'explosivité
Inflammable par étincelles

EQUIPEMENT DE PROTECTION SPÉCIAL POUR LES POMPIERS

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PROTECTION INDIVIDUELLE

Vêtements de protection

Gants

Lunettes bien ajustables

Ecran facial

Fuite importante/en milieu confiné: AR à air comprimé

Echauffement/feu: appareil à air comprimé/oxygène

MESURES GÉNÉRALES

Se tenir du côté d'où vient le vent - Délimiter la zone de danger - Envisager l'évacuation - Boucher les parties souterraines - Fermer les portes et les fenêtres des batiments environnants - Arrêter les moteurs et interdiction de fumer - Ni flammes nues ni étincelles - Appareils et éclairage utilisables en atmosphère explosive - Empêcher la pollution du sol et de l'eau - Empêcher toute propagation dans les égouts - Tenir les récipients fermés - Nettoyer les vêtements contaminés

FUITE

Endiguer le liquide répandu

Pomper/recueillir produit libéré dans récipients appropriés

Boucher la fuite, couper l'alimentation

Essayer de réduire l'évaporation

Diluer/disperser gaz/vapeur inflammable avec un rideau d'eau

Mise à la terre des appareils/récipients

Ne pas utiliser d'air comprimé pour le pompage

ELIMINATION

Absorber liquide répandu dans matériau incombustible p.ex.: sable sec/vermiculite sec/terre sèche

Mettre le produit absorbé dans un récipient qui se referme

Rincer les surfaces souillées abondamment à l'eau

Nettoyer le matériel et les vêtements après le travail

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION DU PRODUIT

Se conformer à la réglementation

Travailler sous aspiration locale/ventilation

Observer l'hygiène usuelle

Retirer immédiatement les vêtements contaminés

Nettoyer les vêtements contaminés

Tenir l'emballage bien fermé

Appareils/éclairage antiétincelles et antidéflagrants

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques

Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur

Tenir à l'écart de sources d'ignition/des étincelles

Manipuler récipients vides non nettoyés comme les pleins

Ne pas rejeter les déchets à l'égout

Pas d'air comprimé pour le pompage

STOCKAGE

LIEU DE STOCKAGE: Conforme à la réglementation - Conserver à l'abri des rayons solaires directs - Tenir l'emballage bien fermé - Conserver dans un endroit sec - Conserver dans un endroit frais - Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé

TEMPÉRATURE DE STOCKAGE: <45°C

EMBALLAGE

EMBALLAGE : SÉLECTION DU MATÉRIAU

MATERIAU APPROPRIE:

acier au carbone

polyéthylène

	polypropylène
	acier inoxydable
EMBALLAGE : EXIGENCES	refermable
	propre
	correctement étiqueté
	conforme à la réglementation
	Mettre l'emballage fragile dans un conteneur solide

APPLICATIONS SPÉCIFIQUES

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

VME/VLE

NOM DU PRODUIT	VME (PPM)	VME (MG/M³)	VLE (PPM)	VLE (MG/M³)
4-M?thyl-2-pentanol	25 ppm	100 mg/m³	-	-
alcool isopropylique			400	980
alcool éthylique	1000	1900	5000	9500

MAC

NOM DU PRODUIT	MAC (MG/M³)	MAC (PPM)	COURTE DURÉE (MG/M³) MAC	COURTE DURÉE (PPM) MAC
4-Methyl-2-pentanol	100 mg/m³			

MAK

NOM DU PRODUIT	MAK (MG/M³)	MAK (PPM)	RÉSORPTION PEAU MAK	CARCINOGÉNITÉ MAK
4-Methylpentan-2-ol	85 mg/m³	20 ppm		

TLV

NOM DU PRODUIT	TLV-TWA (MG/M³)	TLV-TWA (PPM)	TLV-STEL (MG/M³)	TLV-STEL (PPM)
Methyl isobutyl carbinol		25 ppm		40 ppm

PROTECTION PERSONNELLE	Vêtements de protection
	Gants
	Lunettes bien ajustables
	Protection de la tête/du cou
	Masque à gaz avec type de filtre A
	Conc. élevée de gaz/vapeurs: AR à air comprimé/oxygène

EQUIPEMENT DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

VÊTEMENTS DE PROTECTION - SÉLECTION DU MATÉRIAU

	OFFRENT UNE BONNE RESISTANCE :
	caoutchouc nitrile
	néoprène
	OFFRENT UNE MAUVAISE RESISTANCE :
	PVA

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

INDICATIONS GÉNÉRALES

ETAT D'AGRÉGATION	Liquide
ODEUR	odeur d'alcool
COULEUR	Bleu
SOLUBILITÉ DANS L'EAU	>50%

AUTRES PROPRIÉTÉS — Limpide, Peut accumuler les charges électrostatiques, Les données physiques et chimiques dans cette section sont des valeurs typiques pour ce produit et ne sont pas prévues comme caractéristiques de produit.

VALEURS DE PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

POIDS SPÉCIFIQUES — 796.3 kg/m³ @ 15°C

REFRACTIVE INDEX @ 20°C — 1.3939

DANGER D'EXPLOSION ET D'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR — 12 °C

T° D'AUTO-INFLAMMATION — >300 °C

DANGER D'EXPLOSION

LIMITES EXPLOSIVES (VOL%) — 1.8 - 12%

10.STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ

Stable dans les conditions normales

RÉACTIONS CHIMIQUES

Formation de CO et de CO2 en cas de combustion

Réagit violemment avec les oxydants (forts): risque d'incendie (accru)

les acides (forts)

STOCKAGE EN COMMUN

TENIR LE PRODUIT A L'ECART DE:

sources de chaleur

sources d'ignition

agents d'oxydation

acides (forts)

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

11.INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

VALEURS DE TOXICITÉ CHRONIQUE

TOXICITÉ

L'inhalation de vapeurs peut causer somnolence et vertiges - Irritant pour les yeux - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures - de la peau

DANGER DE TOXICITÉ

DANGER DE TOXICITE DIRECT - Littérature mentionne nocif - Irritant - Narcotique en concentration élevée

EFFETS/SYMPTÔMES

SYMPTÔMES/LÉSIONS — APRES EXPOSITION/CONTACT PROLONGE OU REPETE: - Maux de tête - Vertiges - Nausées - Peau sèche - Teint rouge - Enflure de la peau - Eruption/dermatite

SYMPTÔMES/LÉSIONS APRÈS CONTACT AVEC LA PEAU

APRES EXPOSITION/CONTACT PROLONGE OU REPETE:

dégraisser

Peau sèche

SYMPTÔMES/LÉSIONS APRÈS INHALATION

somnolence

Vertiges

Irritation des voies respiratoires

Nausées

Pertes de connaissance

Dépression du système nerveux central

SYMPTÔMES/LÉSIONS APRÈS CONTACT OCULAIRE

Irritation du tissu oculaire

SYMPTÔMES/LÉSIONS APRÈS INGESTION

Risque de pneumonie aspiratoire

Risque d'oedème pulmonaire

12.PRPRIÉTÉS ÉCOLOGIQUES

MOBILITÉ

ECOLOGIE - GÉNÉRAL	Contient un(des) composant(s) dangereux pour l'environnement
ECOLOGIE - EAU	Nocif pour les organismes aquatiques Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique Pollue l'eau (eaux de surface) Pollue les eaux souterraines Contient composant(s) difficilement biodégradable(s)

PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ

WGK	2

13.CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement
Eliminer en centre de traitement agréé

CODE DE DECHET

Emballage	
Matière synthétique	15.01.10*
Métal	15.01.11*
Produit	
Additif pour huile	12.01.12*
Additif pour carburants	14.06.03*
Les solutions aqueuses	20.01.29*
Airco-cleaner	20.01.19

14.INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN 1993

UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (éthanol, kérosène), 3, II

ROUTE (ADR)

CLASSE ADR	3	CODE DE CLASSIFICATION ADR	F1
		SYMBOLE ADR	3 noir - Liquides inflammables
ADR-GROUPPE D'EMBALLAGE	II		
CODE DANGER	33	ETAT LORS DU TRANSPORT (ADR-RID)	Special Provision: 640D

MER (IMDG)

CLASSE IMDG	3	NUMÉRO EMS	F-E, S-E
POLLUANT MARIN	P	GROUPE D'EMBALLAGE IMDG	II

AIR (IATA/ICAO)

CLASSE ICAO	3	GROUPE D'EMBALLAGE ICAO	II
INSTRUCTION PASSENGER ICAO	305/Y305	INSTRUCTION CARGO ICAO	307

15.INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Classification et étiquetage suivant les directives 67/548/ EEC, 1999/45/EC, 98/8/EC et Règlement (CE) 648/2004.

NOM DES COMPOSANTS DÉTERMINANTS LE DANGER	
NOM	NO CAS
kérosène (pétrole); Kérosène de distillation directe	8008-20-6

SYMBOLE

F - facilement inflammable | Xn - nocif | N - dangereux pour l'environnement

PHRASES R

R11 - Facilement inflammable

R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau

R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

R65 - Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion

R67 - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

PHRASES S

S(02) - (Conserver hors de portée des enfants)

S7 - Conserver le récipient bien fermé

S16 - Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer

S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste

S61 - Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

S(62) - (En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette)

16.AUTRES INFORMATIONS

PHRASES R

R10 - Inflammable

R11 - Facilement inflammable

R22 - Nocif en cas d'ingestion

R34 - Provoque des brûlures

R36 - Irritant pour les yeux

R37 - Irritant pour les voies respiratoires

R38 - Irritant pour la peau

R41 - Risque de lésions oculaires graves

R50 - Très toxique pour les organismes aquatiques

R50/53 - Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

R65 - Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion

R67 - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

RÉVISION §9

Sources des données utilisées: Pour les matières brutes, l'origine des données provient des fiches de données du fournisseur de ces matières.

Cette fiche de sécurité a été rédigée suivant les directives 91/155/EEG, 93/112/EEG, 2001/58/EG et Reach regulation 1907/2006.
Elle complète le mode d'emploi technique, mais ne le remplace pas.
Les informations indiquées sur ces documents sont à notre connaissance correctes à la date de publication et sont fournies en supposant que le produit sera utilisé comme prescrit par le fabricant/fournisseur. L'indication de ces informations de sécurité, sans pouvoir les considérer comme complètes, aide l'utilisateur à remplir ses obligations quant aux produits dangereux. L'utilisateur est obligé d'évaluer et d'utiliser le produit d'une manière sûre en tenant compte des lois et réglementations en vigueur. L'utilisateur porte la responsabilité d'observer toutes les réglementations par rapport à la protection de l'homme et de l'environnement pendant la manipulation, stockage et utilisation des produits.
Sources des informations de base: pour les matières premières on mentionne les données originales indiquées sur les fiches de sécurité des fournisseurs.